Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Lycée Professionnel Louise MICHEL > Informations utiles > Règlement Intérieur > Préambule

https://etab.ac-poitiers.fr/lp-ruffec/spip.php?article81 - Auteur: Administrateur



Préambule

publié le 06/11/2008 - mis à jour le 23/06/2014

Sommaire:

Préambule

Préambule

La charte informatique du Lycée des Métiers Louise MICHEL a été élaborée dans le respect de la législation en vigueur, en se basant sur la charte académique et sur les sources citées ci-après.

La charte définit les conditions générales d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement scolaire, en rappelant l'application du droit et en précisant le cadre légal afin de sensibiliser et de responsabiliser l'utilisateur.

La charte précise les droits et obligations que l'établissement et l'utilisateur s'engagent à respecter, les conditions et les limites des éventuels contrôles portant sur l'utilisation des services proposés. Elle indique enfin les sanctions disciplinaires applicables en cas de contravention aux règles établies ou rappelées par le Charte.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.